

LA PARTICIPATION DES HABITANT.E.S DANS LA MISE EN ŒUVRE DES NPRU

17 avril 2019

La participation des habitant.e.s dans la mise en œuvre des Nouveaux Programmes de Renouvellement Urbain (Npru) : point d'étape sur le développement des maisons du projet en Seine-Saint-Denis et présentation de nouvelles formes de participation des habitant.e.s, thème de la Rencontre co-organisée avec [Appuii](#).

Les premiers Npru vont prochainement entrer en phase opérationnelle. Le moment est venu de dresser un premier bilan de la co-construction de ces projets avec les habitant.e.s. Avec 24 projets d'intérêt national et 10 projets d'intérêt régional, la Seine-Saint-Denis est particulièrement concernée par les enjeux de renouvellement urbain.

Comment penser, organiser et piloter un processus de participation dans lequel l'habitant.e doit être positionné.e au centre de la définition de ces nouveaux programmes ? Outre les conseils citoyens, le règlement général de l'[Anru](#) prévoit la mise en place de maisons du projet. Elles ont vocation à informer, communiquer, questionner et faire comprendre le projet urbain. Elles doivent donc être un lieu de rencontre et de dialogue ouvert à tous, afin de coordonner les différents acteur.rice.s et d'articuler les différentes concertations menées.

Quels retours des territoires ? Quels pouvoirs ont ces instances citoyennes sur les projets ? Quels programmation, contenu et animation portent ces maisons du projet ? Les pouvoirs publics permettent-ils l'expression de ces participations citoyennes (mises à disposition des locaux, adaptation des horaires, outils de communication, animation de ces instances par des associations...)?

Pour vous inscrire [CLIQUEZ ICI](#)

• Emplacement : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Agenda](#) >

• Adresse de cet article :

<https://www.professionbanlieue.org/La-participation-des-habitant-e-s-dans-la-mise-en-oeuvre-des-NPRU>